



Cronay, le 17 novembre 2025

MUNICIPALITE
1406 CRONAY

ELECTIONS COMMUNALES

Les élections communales auront lieu le dimanche 8 mars 2026 dans l'ensemble des communes vaudoises. Ces élections vont déterminer la composition des municipalités pour la période du 1er juillet 2026 au 30 juin 2031.

La municipalité actuelle de Cronay est composée de cinq membres qui forment l'exécutif de la commune à savoir : un syndic, une vice-syndique et trois municipaux. Elle gère les affaires courantes, prépare un budget, planifie les investissements, représente notre commune dans les diverses associations intercommunales et régionales.

Aujourd'hui, la municipalité est formée comme suit :

Administration générale, finances, assurances, police

TANNER Fabrice, Syndic - Tél. 079.508.13.44

Ecoles, petite enfance, assurances sociales, déchetterie

BOVET Ariane, Vice-Syndique - Tél. 079.621.90.19

Routes, chemins, cimetière, forêts, domaines, employé communal, parcs, promenades

MOCCAND Daniel - Tél. 079.282.62.69

Bâtiments, police des constructions, défense civile

SAUSER Norbert - Tél. 076.343.83.74

Eaux, épuration, protection de l'environnement, informatique, éclairage public

ZUPPINGER Philippe – Tél. 078.707.28.31

Pour le mandat 2026-2031, les cinq membres actuels de la municipalité vont se représenter.

Quelques dates pour votre information,

Date de l'élection	Type d'élection	Dépôt des listes
08 mars 2026	Municipalité 1 ^{er} tour	Du 5 au 12 janvier 2026 à 12h
29 mars 2026	Municipalité 2 ^e tour	10 mars 2026 à 12h
26 avril 2026	Syndicature 1 ^{er} tour	07 avril 2026 à 12h
17 mai 2026	Syndicature 2 ^e tour	28 avril 2026 à 12h

Pour toute question, vous pouvez vous adresser à la secrétaire communale par mail à greffe@cronay.ch ou par téléphone le lundi de 9h à 11h et de 17h30 à 18h30 au 024.433.20.30.

Pour votre information, l'administration communale sera fermée du 18 décembre 2025 au 4 janvier 2026.

La Municipalité

<https://www.vd.ch/etat-droit-finances/communes/et-si-la-commune-cetait-vous>

